

# Le compositeur Roussel se défend d'avoir copié une chanson de René Grignon

YVES BOISVERT

Jean-Alain Roussel a mis une journée, à l'été 1987, à composer la musique de *Tous les Juke-Box*, à partir d'une mélodie qu'il avait composée quatre ans auparavant.

C'est ainsi que ce compositeur de 40 ans, qui vit maintenant à Paris, a expliqué l'origine de cette chanson endisquée par Martine Saint-Clair au début de 1988, et dont René Grignon affirme être le véritable compositeur.

Roussel témoignait hier lors du procès qui l'oppose à Grignon, en Cour fédérale, au palais de justice de Montréal. Grignon, 33 ans, tente de prouver que Roussel a plagié sa musique et lui réclame 50 000 \$.

Roussel, qui a travaillé en Europe et aux États-Unis, a fait état de son impressionnante feuille de route en tant que compositeur et musicien. Il a été le pianiste de Cat Stevens pendant une dizaine d'années et il a endisqué neuf

microsillons avec lui. Il a collaboré avec Sting et The Police. Il a été pianiste pour le groupe de Count Basie. Julien Clerc, Catherine Lara, Céline Dion et bien d'autres ont également retenu ses services au cours des années.

Roussel a déclaré que c'est après une rencontre avec Martine Saint-Clair, en «juin ou juillet 1987», qu'il a composé la mélodie et l'harmonie de *Tous les Juke-Box*. Luc Plamondon a ensuite écrit les paroles au mois de décembre 1987.

Contre-interrogé par l'avocat de Grignon, Me Gabriel Lapointe, Roussel a ensuite dit qu'il avait puisé dans une composition au piano remontant à 1983 pour élaborer cette mélodie.

Roussel avait tenté de vendre cette mélodie en 1983 à un producteur français, qui l'avait refusée: «C'est Dim», lui avait-il dit, signifiant par là que la mélodie était proche parente de celle de la publicité des collants Dim, que

les Français entendent depuis plus de 20 ans. Roussel a ajouté qu'il est revenu à la charge en 1986 avec la même mélodie au piano, sans plus de succès.

L'avocat de Roussel, Me Daniel Chénard, a tenu à faire entendre au juge Pierre Denault une vingtaine de variations sur le thème de la publicité des collants Dim, qui est arrangée au goût du jour d'une année à l'autre. «Vous voyez, les arrangements changent, mais c'est toujours le même thème: Pa-papapA-Pa-PA...»

Le compositeur bien connu a nié avoir jamais entendu la *Chanson numéro 7*, que Grignon a composée en août 1986, et qui serait, selon Grignon, la base de *Tous les Juke-Box*.

Pourtant, l'avocat Allan Katz, qui travaillait à l'époque avec Marie-Denise Pelletier, a affirmé en cour lundi qu'il a fait entendre en mars 1987 la musique de Grignon à Roussel, pour voir s'il la croyait appropriée pour Marie-

Denise Pelletier. Roussel se souvient de la visite de Katz à son studio de Saint-Marc-sur-Richelieu, mais affirme qu'il ne lui a pas fait entendre la *Chanson numéro 7*.

Katz a aussi affirmé que Roussel avait eu en sa possession, parmi plusieurs cassettes, la musique de Grignon pendant «une à trois semaines». Roussel a dit hier ne pas se souvenir avoir gardé ces cassettes.

D'autre part, un proche collaborateur de Roussel, Pierre Béland, a déclaré hier que les toutes premières notes du refrain de *Tous les Juke-Box* ont été ajoutées peu de temps avant l'enregistrement, pour mieux faire «entrer» les paroles de Plamondon. Ce que Roussel proposait comme musique à Martine Saint-Clair était donc au début un peu plus éloigné de la musique de Grignon.

Le procès se termine aujourd'hui avec l'argumentation des deux avocats.